

DECRET N° 2009-255 DU 09 JUIN 2009

Chargeant Monsieur **Roger DOVONOU**,
Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage
et de la Pêche, de l'intérim de Monsieur
Joseph AHANHANZO, Ministre de la
Réforme Administrative et Institutionnelle
pour compter du Dimanche 31 mai
au Dimanche 07 juin 2009

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu la Loi n° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- Vu le Décret n° 2008-637 du 27 octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du **dimanche 31 mai au dimanche 07 juin 2009**, Monsieur **Roger DOVONOU**, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, est chargé de l'intérim du Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle, Monsieur **Joseph AHANHANZO** en mission hors du territoire national.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel

Fait à Cotonou, le 09 juin 2009

**Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,**



Dr Boni YAYI